

Etat Civil

Décès : HEDOUIN Nicolas

le 22 juin 2009

à Woignarue

Calendrier des manifestations de juillet 2009

Dimanche 12	Concert de l'Harmonie Municipale à Vaudricourt
Lundi 13	Retraite aux flambeaux avec l'Harmonie Municipale et les Sapeurs Pompiers Feux d'artifice du Comité des fêtes – Bal des Pompiers
Mardi 14	Défilé
Samedi 18	Concours de pétanque
Dimanche 26	Fête de Woignarue Concert de l'Harmonie Municipale à 17h15 – Buvette des Aînés
Lundi 27	Célébration – Buvette des Aînés
Mardi 28	Distribution de tickets de manège aux enfants par le Comité des fêtes Buvette du Jumelage
Mercredi 29	Concert de l'Harmonie Municipale au camping



L'Internet à haut débit (suite)

Monsieur le Maire de Woignarue a reçu dernièrement un courrier adressé à Mr Bignon émanant de Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Secrétaire d'Etat chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique, dont voici le contenu :

L'Internet haut débit est aujourd'hui une commodité essentielle. Les taux de couverture de la population par les différents réseaux d'accès à Internet haut débit fixe, affichés par les opérateurs eux-mêmes, laissent encore non desservis près de 2% de la population française, répartis sur une fraction significative du territoire.

Chaque Français, où qu'il se trouve, doit bénéficier d'un droit à l'accès à Internet haut débit. Ce droit sera opposable à ces opérateurs labellisés, de sorte que chacun de nos concitoyens puisse disposer d'un accès à Internet haut débit (>512 kbits/s), à un tarif abordable, inférieur à 35 euros par mois matériel compris.

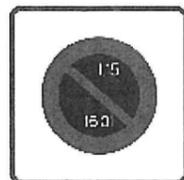
Ce label va être mis en place avant la fin de l'année, et plusieurs opérateurs sont déjà candidats et proposent d'emblée des offres à 2 Mb/s sur l'ensemble du territoire de métropole en général par satellite. Les habitants de la Somme peuvent d'ailleurs s'adresser déjà à eux pour disposer dès maintenant d'une offre d'accès haut débit à moins de 35 euros par mois matériel compris. Mon cabinet est à votre disposition pour vous fournir plus de renseignements pratiques.

RAPPEL POUR STATIONNEMENT alterné semi-mensuel

Comme vous le savez beaucoup de personnes oublient que le stationnement dans la commune est alterné et réglementé. Des panneaux à cet effet sont situés à chaque entrée de village et vous devez les respecter afin de ne pas gêner la circulation.

Le principe est le suivant :

- Du 1er au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs des immeubles bordant la rue ;
- Du 16 au dernier jour du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros pairs.



WOIGNARUE

ONIVAL

HAUTEBUT

Vieil Onival Les Blancarts

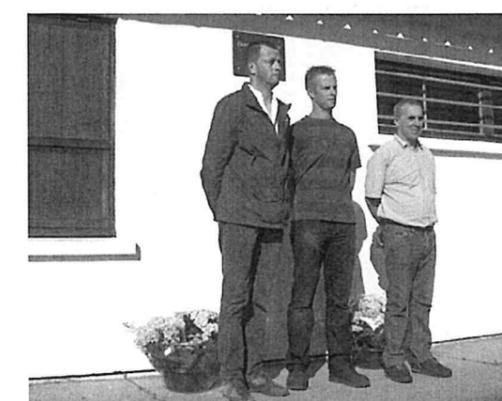
Bulletin d'informations

Bulletin de juin 2009

N°96

Pierre CLEMENT
Président
1999 - 2009

INAUGURATION « STADE PIERRE CLEMENT »

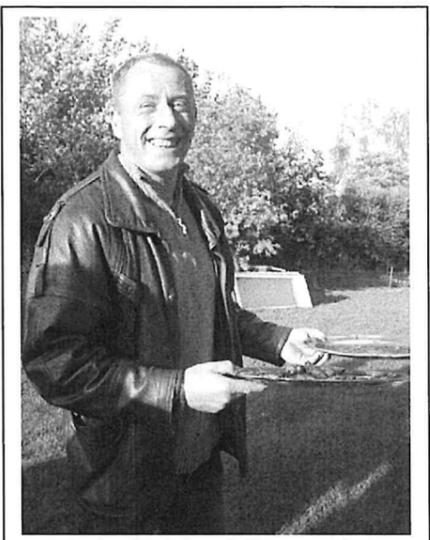


Vendredi 12 juin à 18h30 avait lieu l'inauguration du stade de football de Woignarue.

C'est sous le soleil qu'a eu lieu l'inauguration du stade « Pierre CLEMENT », Nom choisi par les membres du Club Omnisport de Woignarue Section Foot et le Conseil municipal. Pierre CLEMENT dit « Pierrot » Président du club local durant ces dix dernières années de 1999 à 2009, était également adjoint au Maire. Malheureusement il nous a quitté brutalement le 15 janvier 2009.



Malgré une météo plutôt maussade, la convivialité, la solidarité et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Occasion de mieux se connaître ou plaisir de se retrouver, la fête des voisins mérite d'avoir son prolongement au quotidien.



Apéritif autour d'un barbecue ou d'un repas « à la bonne franquette ». Chaque convive avait apporté quelques recettes maison à partager et très appréciées.



La sage décision de se replier dans les maisons de Mr et Mme Despinoy ou de Mr et Mme Blondin que nous remercions pour leur accueil très chaleureux.



Fête de la
MUSIQUE
à Woignarue



C'est sous la baguette de Ferhat Djahieche que le public a pu apprécier le répertoire donné samedi soir à l'occasion de la fête de la musique par les harmonies de Woignarue et Ault réunies ainsi que la chorale. Ce concert avait lieu à la salle de répétition, Place de l'abbé Holleville car le temps était incertain pour pouvoir prétendre jouer en plein air. Après le concert les musiciens se sont retrouvés autour de la table pour un petit repas convivial et très apprécié.

Horaires secrétariat de Mairie juillet – août

Ouverture juillet : 2-3-6-7-10-16-17 de 14h à 18h

Fermeture juillet : 8-13-20

Ouverture du 21 juillet au 28 août de 11h à 12h et de 14h à 17h

Il n'y aura pas de ramassage de ferrailles pour les mois de juillet et août

JUMELAGE



Réception des allemands de WEHRDEN-WESER

L'association de jumelage Woignarue Wehrden recevait leur homologue de Wehrden à l'occasion du week-end de l'ascension.

Après la réception des familles à la salle de mairie, celles-ci se sont retrouvées dans leur famille d'accueil.

Le lendemain, après le pique-nique ce fut la visite de Nausicaa. Le soir, tout le monde s'est retrouvé pour une soirée Country animée par le Jessies's Country Dancers de Oust-Marest. Revêtus de leurs chapeaux et bandanas offert la veille par l'association, nos invités se sont bien amusés.

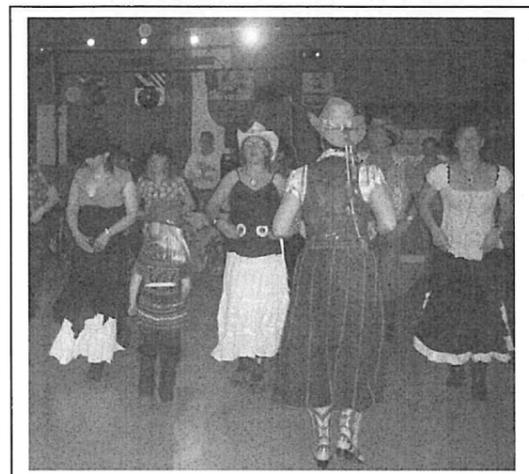
Le samedi restait libre avec en fin d'après-midi un dépôt de gerbe à la place du jumelage suivi d'un repas en commun.

Dimanche, le départ, ses au revoirs et ses pleurs.

Je voudrais remercier la commune pour sa participation au cadeau et chaque famille pour leurs engagements et leur volonté d'inscrire nos jumelages dans la durée.

Merci également à vous qui participez à nos soirées ainsi qu'au marché artisanal, pour votre disponibilité et votre contribution.

D. Toulet

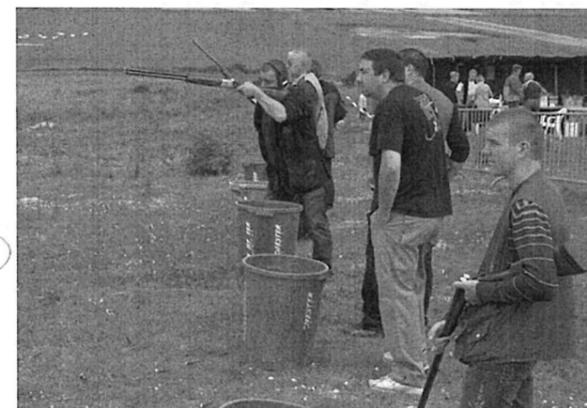


BROCANTE DU COMITE DES FETES



Lundi de Pentecôte, le Comité des fêtes organisait sa 19^{ème} brocante. Une soixantaine d'exposants avaient répondu présent pour le bonheur des chineurs. Le Comité des fêtes remercie ses membres et également les conjoint(e)s bénévoles.

Ball-trap des Aînés



Dimanche 21 juin, au hameau du Vieil Onival, avait lieu le ball-trap des Aînés.

Le soleil était présent, les tireurs venus nombreux étaient là aussi et pour ne rien gâcher, en plus du superbe panorama que l'on peut découvrir, un copieux repas était servi aux personnes qui le souhaitent.

Les membres de l'association remercient les bénévoles pour l'aide apportée et fort appréciée.



SORTIE ECOLE A MASSY (PAYS DE BRAY) Labyrinthe végétal et Parc de sculptures ARTMAZIA

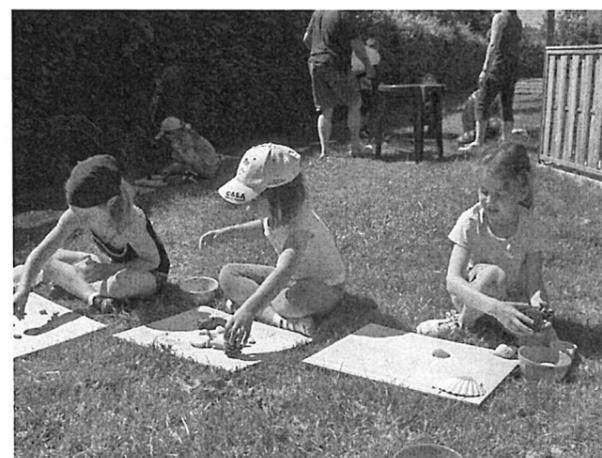


Labyrinthe végétal permanent avec le plus long parcours du monde (plus de 3 km).
4 000 hêtres plantés sur 3 hectares de parc aménagé avec des mares, un point de vue magnifique sur la Boutonnière, un verger de pommiers.
Enigmes et chasses au trésor rythmeront la découverte des enfants!

Une journée à Artmazia

Après une visite des lieux, nous nous sommes lancés au « land art » : manière de créer des œuvres éphémères à partir de matériaux trouvés dans la nature.
De vrais artistes en herbe !

Un petit pique-nique pour reprendre des forces et nous voilà partis à la recherche de personnages dissimulés dans tout le parc : passage obligatoire dans un labyrinthe de 4000 hêtres... puis près des mares, des bois, sans oublier la rencontre avec des animaux : chèvres, moutons, ânes, poney, perruches et même un perroquet !
Bref une belle journée sous un soleil radieux !



Tournoi de Foot de Woignarue



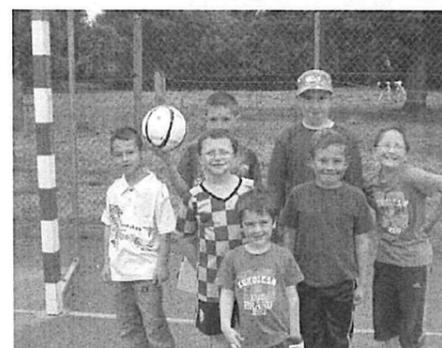
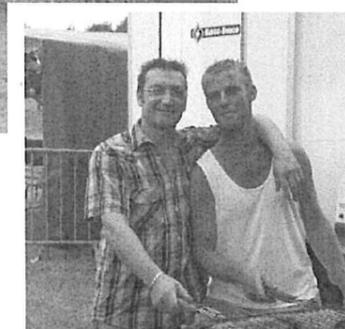
Après avoir rendu un dernier hommage vendredi 12 juin à Pierre Clément lors de l'inauguration du stade et avec une pensée pour Gérald Fourdrin tous deux fervents membres du club et hélas brutalement disparus, le COW Section foot organisait son traditionnel tournoi « **Challenge Léandre Acoulon** » dimanche 14 juin.

Durant cette journée qui avait pourtant mal débutée pour cause d'orage, 8 équipes se sont affrontées dans la joie et la bonne humeur.

Venu de St Quentin Lamotte, Mons Boubert, Friville, Nibas, Pendé, St Blimont et sans oublier les 2 équipes locales, la victoire est revenue au CO Woignarue vainqueur de Saint-Blimont.

Comme le démontre les photos, toutes et tous pouvaient participer, enfants comme adultes, Madeleine avait, quand à elle, opté pour le tir au but.

Comme dans chaque kermesse, il faut des volontaires pour le service du midi car le sport ouvre l'appétit... Laurent et cyril étaient responsables du barbecue.



Pour retrouver toute l'actualité du club et les photos, rendez-vous sur le site d'Audrey Tiré
<http://cow-woignarue.e-monsite.com>

Toiture école	:	69 966 €
Eclairage public	:	27 592 €
Columbarium	:	5 000 €
Eglise (confortement)	:	3 000 €
Lotissement	:	23 461 €
Etude Pôle balnéaire ONIVAL	:	7 940 €
Révision PLU	:	37 645 €

Le compte administratif 2008 et le budget 2009 sont approuvés par 12 voix.
Mme MALLET et M. DEVILLERS s'abstiennent.

Séance levée à 20 H 15.

REUNION EXTRAORDINAIRE DU 26 MAI 2009

DENOMINATION DU STADE

Après le décès de M. Pierre CLEMENT et suite à un entretien entre les élus et les responsables du COW section Foot, la commission communale propose au Conseil Municipal d'inaugurer le stade municipal en lui donnant le nom de « STADE PIERRE CLEMENT ».

Il est rappelé que cette proposition est faite suite au cumul de deux fonctions par M. CLEMENT. Il était Adjoint au Maire et Président du COW section Foot.

M. DEVILLERS précise qu'il n'est pas d'accord car il n'est pas le seul à avoir œuvré pour le club. Les noms de salle Charles LECAT ou place de l'Abbé HOLLEVILLE ont été donnés parce qu'ils ont marqué leur passage dans la commune.

M. CAILLEUX précise que Pierre CLEMENT a pris la présidence du Club à un moment où il était bien bas et l'a certainement sauvé en l'emmenant au plus haut de sa catégorie.

L'inauguration sera faite sous réserve d'acceptation de son épouse.

Après délibération, la dénomination est approuvée par 13 voix.
M. DEVILLERS vote contre.

L'inauguration aura lieu le vendredi 12 juin 2009 à 18 h 30 et sera suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

REUNION DU 30 AVRIL 2009

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni le 30 avril 2009 à 18 h 30, sous la présidence de M. Alain HENOCQUE, Maire.

Etaient présents : HENOCQUE A. . CAILLEUX M. . DEVAUCHELLE M. . BARBE P. . TOULET D. . GALAND F. . BLONDIN E. . BIGOT N. . VOISIN J. . GELTZ L. . MALLET D.

Etaient absents : M. BOURDELET donné pouvoir à M GALAND
M. BLANCHARD donné pouvoir à M. HENOCQUE
M. DEVILLERS donné pouvoir à Mme MALLET

Le procès verbal de la réunion du 30 mars 2009 est approuvé à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT

Compte Administratif 2008

Le compte administratif 2008 présenté au Conseil Municipal, conforme au compte de gestion dressé par le receveur municipal, se résume ainsi :

- section de fonctionnement :
 - dépenses : 7 970.22 €
 - recettes : 31 612.01 €
 - soit un excédent de 23 641.79 €
- section d'investissement :
 - dépenses : 173 889.69 €
 - recettes : 114 211.24 €
 - soit un déficit de 59 678.45 €

Affectation de résultat

L'excédent de fonctionnement est affecté au R 1068, en investissement, soit 23 641 €

Il est rappelé aux conseillers municipaux, la délibération du 25 avril 2008, concernant la subvention exceptionnelle de 9 500 €/an, versée par la commune sur le budget assainissement et étalée sur 4 ans, afin de résorber le déficit causé par le non versement d'une subvention DGE.

Après 2011, il restera à résorber le déficit causé également par l'Agence de l'eau. Il se fera progressivement.

BUDGET 2009

Le budget 2009 s'équilibre en dépenses et en recettes, pour la section de fonctionnement à 39 100 €.

Pour la section d'investissement, le budget est proposé en déficit de 23 283 €. Les dépenses s'élèvent à 82 341 € et les recettes à 59 058 €.

Le compte administratif 2008 et le budget 2009 sont approuvés par 12 voix pour. Mme MALLET et M. DEVILLERS s'abstiennent.

CAMPING

Compte administratif 2008

Le compte administratif 2008 présenté au Conseil Municipal, conforme au compte de gestion dressé par le receveur municipal, se résume ainsi :

Section de fonctionnement :

- Dépenses	:	142 951.64 €
- Recettes	:	139 970.33 €
soit un déficit de 14 020.70 €		

Section d'investissement :

- Dépenses	:	11 039.39 €
- Recettes	:	11 040 €
soit un excédent de 0.61 €		

BUDGET 2009

Le budget 2009 s'équilibre en dépenses et en recettes, pour le fonctionnement à 141 000 €.

Un maximum de recettes « camping », au compte 706 est prévu pour 130 000 € (117 336 € pour les emplacements + un débet à l'encontre de M. BRIANT (ancien receveur), jugement de la Chambre Régionale des Comptes en date du 31 mai 2005, pour un montant de 3 169 € Et + les remboursements CAF Montpellier de 2008 et 2006, non imputés directement sur le compte de la régie pour un montant de 9 495 €.

Admission en non-valeur :

Sur proposition du receveur municipal, le Conseil Municipal accepte de mettre en non valeur les produits irrécouvrables suivants :

Année 2005 :

- BERTHAULT David	:	202.40 €
- DOUAY Jean-Claude	:	381.70 €
- GOBALSARY Louis	:	166.50 €
- HALIPRE Grégory	:	143.00 €
- MAILLARD Dominique	:	389.90 €
- MAILLARD Muriel	:	114.40 €
- BIPL	:	324.60 €
- MONTES Cécilia	:	22.60 €
- CARDON Françoise	:	377.60 €
- DELORY Bénédicte	:	365.10 €
Total	:	2 487.80

COMMUNE

Compte administratif 2008

Le compte administratif 2008 présenté au Conseil Municipal, conforme au compte de gestion dressé par le receveur municipal, se résume ainsi :

Section de fonctionnement :

Dépenses	:	524 013.15 €
Recettes	:	586 676.92 €
Soit un excédent de 62 663.77 €		

Section d'investissement :

Dépenses	:	87 280.17 €
Recettes	:	124 592.25 €
Soit un excédent de 37 312.08 €		

Affectation de résultat

L'excédent de fonctionnement (62 663.77 €) est réparti comme suit :

- 24 234 € en investissement
- 38 429 € en fonctionnement

BUDGET 2009

Le budget de la commune s'équilibre en dépenses et en recettes, en section de fonctionnement à 657 962 € et en section d'investissement à 566 320 €.

Suite au jugement de clôture pour insuffisance d'actif du Tribunal de Grande Instance d'Abbeville, en date du mois de décembre 2007 et la proposition du receveur municipal, le Conseil Municipal accepte de mettre en non valeur les produits irrécouvrables concernant la SOPICEM, pour un montant de 40 386.90 € Cette somme est inscrite au compte 654, du budget 2009.

Le Maire précise que cette année, il est nécessaire d'augmenter les impôts locaux, ce qui n'a pas été fait depuis 7 ans. Toutes les taxes sont uniformément augmentées de 1.109631, ce qui donne une recette supplémentaire de 20 000 €

Les taux sont :

Taxe d'habitation	:	6.66 %	x	1.109631	=	7.39 %
Taxe foncière bâti	:	15.14 %	x	1.109631	=	16.80 %
Taxe foncière non bâti	:	24.17 %	x	1.109631	=	26.82 %
Taxe professionnelle	:	7.02 %	x	1.109631	=	7.79 %

Le Maire a établi un comparatif des communes alentours, les taxes pour Woignarue restent malgré l'augmentation, toujours moins élevées.

En investissement, 10 opérations sont inscrites, pour un montant total de 535 205 €, réparties comme suit :

Achat tondeuse et matériel divers pour pompiers	:	27 000 €
Réfection pont dans le marais	:	5 000 €
Rénovation bâtiment place Abbé Holleville	:	328 601 €